

Formulaire de demande d'autorisation d'exercer une activité dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul

Dossier à compléter et à déposer à :

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Réunion
Service Eau et Biodiversité
Unité Biodiversité terrestre et marine (UBIO)
Parc de la Providence - 12 Allée de la Forêt
97400 SAINT-DENIS

En parallèle, une fois rempli, envoyer le formulaire de demande d'autorisation par mail à :

pascal.hoarau@mairie-saintpaul.fr

melodie.gosset@developpement-durable.gouv.fr

Date de dernière mise à jour du document : novembre 2015

➤ Informations générales :

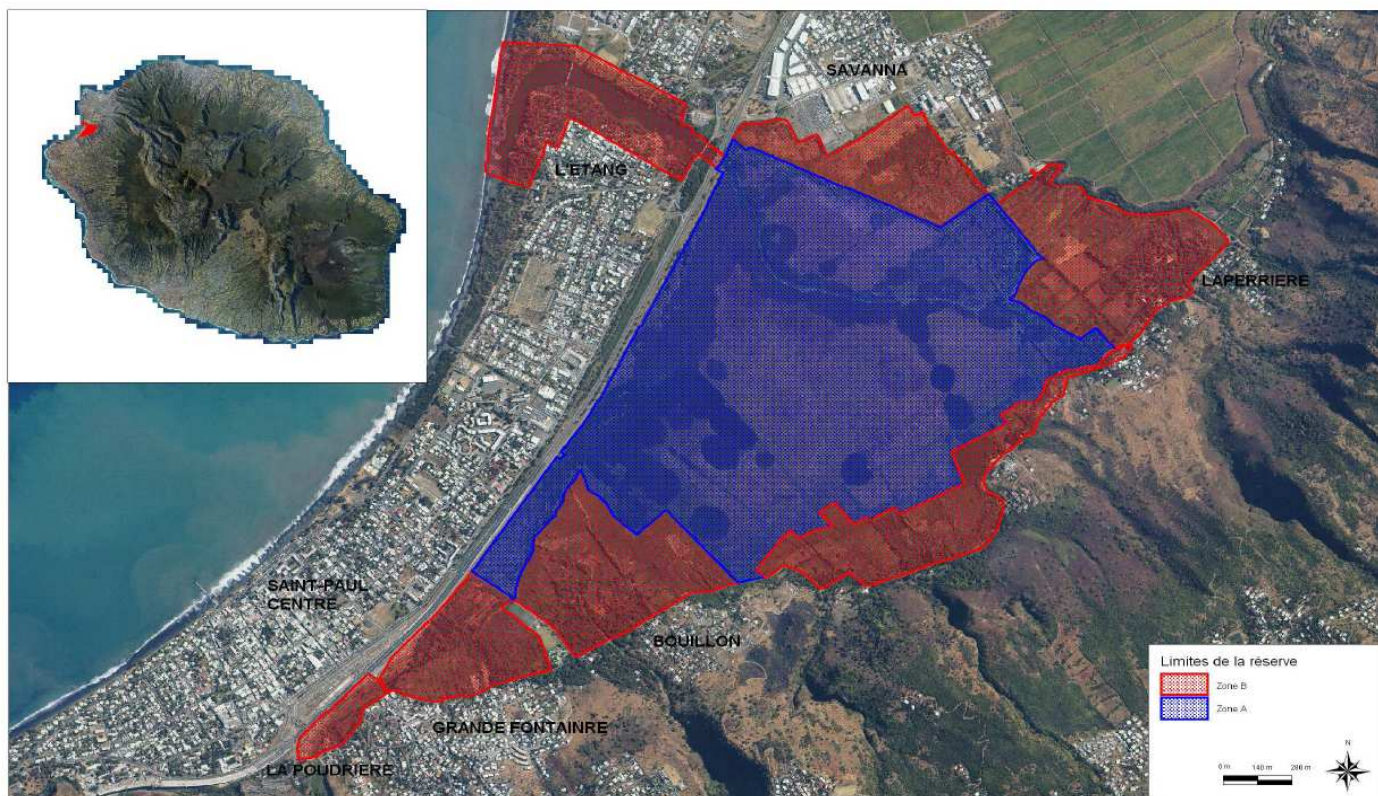
La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de l'Etang de Saint-Paul a été créée le 02/01/2008 dans la commune de Saint-Paul pour protéger la plus grande zone humide littorale des Mascareignes.

La superficie totale de la réserve est de 447ha.

La superficie de la Zone A (en bleu ci-dessous) est d'environ 249ha. Cette zone correspond au « cœur » de la réserve avec une forte protection.

La superficie de la zone B (en rouge ci-dessous) est d'environ 198ha. Dans la zone B, la réglementation permet des activités agricoles ainsi que des activités piscicoles, de pépinières et de loisirs, sur les terrains consacrés à ces activités à la date de publication du décret.

LOCALISATION ET LIMITES DE LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG DE SAINT-PAUL.



Carte 1 : Localisation et limites de la Réserve naturelle nationale de l'étang de Saint-Paul

➤ Demande d'autorisation d'exercer une activité en réserve naturelle nationale de l'Etang de Saint-Paul :

Vous avez un projet d'activité (autre que de type « travaux ») en réserve naturelle nationale de l'Etang de Saint-Paul. Avant d'en faire la demande, vous devez vérifier que ce projet est compatible avec le décret de création de la réserve naturelle n°2008-4 du 2 janvier 2008 (téléchargeable sur le site de la DEAL-Réunion).

Concernant les activités se déroulant dans la réserve, le décret précise :

- A l'article 3, qu'il est interdit de troubler ou de déranger les animaux d'espèces non domestiques sauf autorisation délivrée par le préfet à des fins scientifiques, sanitaires

ou de sécurité (sous réserve de l'article 5 qui concerne les mesures de conservation d'espèces ou de limitation d'espèces envahissantes) ;

- A l'article 12, que toute activité industrielle ou commerciale est interdite. Peuvent, toutefois, être autorisées par le préfet les activités commerciales liées à l'animation de la réserve, notamment les activités de découverte du milieu et de sensibilisation à l'environnement ou découlant des activités agricoles et aquacoles traditionnelles ;
- A l'article 17, que l'utilisation à des fins publicitaires de toute expression évoquant directement ou indirectement la réserve est soumise à autorisation du préfet.

NB : Ce formulaire de demande d'autorisation concerne la réglementation ayant trait à la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul.

En fonction du projet et de sa localisation, soumettre cette demande d'autorisation ne dédouane pas le porteur de projet de faire, si nécessaire, les demandes d'autorisations adéquates auprès de la commune de Saint-Paul au titre de la sécurité et de la salubrité publique ainsi qu'auprès de l'ONF, co-gestionnaire de la forêt domaniale en réserve naturelle. L'obtention d'une autorisation au titre de la réserve naturelle ne préjuge en aucun cas des décisions prises par la commune de Saint-Paul et par l'ONF.

➤ **Délais de traitement des demandes d'autorisation d'exercer une activité en Réserve Naturelle Nationale :**

Selon la nature des activités envisagées et la complexité de la demande, le délai pour obtenir une autorisation d'activité en réserve naturelle nationale peut varier en moyenne de 3 semaines à 3 mois.

Votre demande ne pourra pas, de fait, être traitée si le démarrage de votre activité intervient moins de trois semaines après le dépôt de la demande d'autorisation.

➤ **Utilisation du formulaire de demande d'autorisation d'exercer une activité en Réserve Naturelle Nationale :**

Le formulaire ci-joint est un modèle proposé aux porteurs de projet qui souhaitent faire une demande d'autorisation concernant un projet d'activité en RNN de l'Etang de Saint-Paul. Il s'agit d'un support d'aide à la réalisation de la demande d'autorisation.

Il est toutefois possible pour le porteur de projet d'ajouter à sa demande d'autorisation des éléments ne figurant pas dans ce formulaire et permettant de mieux apprécier l'activité envisagée et son impact sur le milieu. De la même manière, la demande d'autorisation peut être réalisée sans suivre la trame de ce formulaire mais en veillant à y reprendre l'ensemble des éléments demandés.

A. Identification

Intitulé de la demande d'autorisation d'exercer une activité (*décrivant très brièvement l'activité envisagée*) :

Porteur de projet :

NOM : _____

Prénom : _____

Raison sociale (pour les entreprises) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Site internet (s'il y a lieu) : _____

B. Renseignements concernant la demande d'activité

1. Planning :

- Date et horaire de début de l'activité envisagée : _____

- Durée prévue de l'activité : _____

2. Localisation de l'activité :

- Plan de situation **à fournir** au 1/25 000^{ème}

Cette carte est indispensable au traitement de ce formulaire. Sur cette carte, localiser la manifestation dans son ensemble en identifiant :

- le périmètre de la réserve,
- les lieux de stationnement (en précisant existants ou projetés),
- tous les aménagements (points de ravitaillement, scène, stands, etc.),
- la répartition / localisation / accès des participants (si les lieux sont identifiés),
- l'emprise, le/les parcours de la manifestation.

- L'activité envisagée se déroulera sur le(s) parcelle(s) (si parcelles cadastrées) :

3. Description détaillée de l'activité :

Nature de l'activité, type de manifestation (sportive, culturelle, etc.), contexte, et description détaillée : longueur du parcours envisagé ou site(s) où l'activité aura lieu, nombre approximatif de participants, utilisation de matériels spécifiques et d'aménagements connexes ou d'éléments d'organisation particuliers (parkings, installation de stands, de scènes, de groupes électrogènes, de zones de stockage, de zones d'accueil du public, de zones de ravitaillement, etc.).

4. Caractère commercial :

S'agit-il d'une activité à caractère commercial ?

OUI

NON

Si oui, l'activité envisagée a-t-elle pour but l'animation de la réserve (précisez) ?

L'activité proposée a-t-elle pour but :

La découverte du milieu et la sensibilisation à l'environnement

La sensibilisation aux activités agricoles et aquacoles traditionnelles

5. Utilisation à des fins publicitaires de toute expression évoquant la réserve :

La publicité faite autour de votre activité nécessitera-t-elle d'utiliser toute expression évoquant directement ou indirectement la réserve ?

OUI

NON

C. Evaluation des impacts et des incidences de l'activité sur l'environnement

Dans ce paragraphe, le porteur de projet doit apporter les éléments permettant d'apprécier les conséquences de l'activité sur l'espace protégé et son environnement.

Il doit détailler les moyens mis en oeuvre pour éviter, réduire et accompagner les effets indésirables de l'activité (gestion des déchets, adaptation des itinéraires, limitation du bruit, etc.)

- Décrivez les incidences potentielles de l'activité (comme par exemple : production de déchets, dérangement de la faune, stationnement des véhicules, émissions sonores, éclairages nocturnes, présence de véhicules à moteurs, etc.):

- Décrivez toutes les mesures d'évitement, de réduction des impacts et les mesures d'accompagnement envisagées :

Le porteur de projet s'engage à respecter et à faire respecter la réglementation de la réserve naturelle de l'Etang de Saint-Paul.

A cet égard, il doit :

- informer les usagers de la réglementation,
- contacter le gestionnaire de la réserve et faire le point avec lui avant le déroulement de l'activité,
- remettre au gestionnaire de la réserve un bilan de l'activité exercée résumant son déroulement, le nombre de personnes y ayant participé (si l'activité s'étend sur une longue période, la synthèse doit être annuelle, fournie au gestionnaire au terme de chaque année civile) et précisant les éventuelles problématiques et difficultés rencontrées.

Fait à _____

Le _____

Nom, Prénom, Fonction :

Signature :

Contacts :

Pour toutes informations concernant l'instruction de votre demande au titre de la réserve naturelle nationale, merci de contacter :

- Pour la DEAL : Madame Mélodie GOSSET au 02 62 94 78 17, melodie.gosset@developpement-durable.gouv.fr
- Pour le gestionnaire de la Réserve Naturelle : Monsieur Pascal HOARAU, Conservateur, pascal.hoarau@mairie-saintpaul.fr